

Textes généraux

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

**Arrêté du 15 décembre 2008 portant nomination  
au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage**

NOR : DEVN0829585A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Vu l'article R. 421-3 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2002 portant nomination au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage modifié,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage en qualité de président de fédérations départementales ou inter-départementales des chasseurs, sur proposition de la Fédération nationale des chasseurs M. Claude DUC-GONINAZ, président de la fédération départementale des chasseurs de la Savoie, titulaire.

Article 2

La directrice de l'eau et de la biodiversité est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 15 décembre 2008.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :  
*La directrice de l'eau et de la biodiversité,*  
J. JIGUET